

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - MILLERY (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21690133000011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE OULLINS

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : Commune De MILLERY (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	39
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	43
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	44
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	48
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	49
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	50
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	51
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	52
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	54
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	57
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	58
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	59
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	62
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	63
D2 - Arrêté et signatures	64

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 69133	MILLERY Commune De MILLERY	BP 2021
----------------------------	--------------------------------------	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4 404
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	27
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE COMMUNE VALLEE DU GARON	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
5 004 668,00	5 143 265,00	1 129,47	960,16

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	701,68	927,00
2	Produit des impositions directes/population	373,41	454,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	782,06	1 069,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	200,92	372,00
5	Encours de dette/population	622,07	751,00
6	DGF/population	32,61	147,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	49,03 %	48,11 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	95,34 %	93,91 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	25,69 %	34,79 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	79,54 %	70,25 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 781 886,00	3 460 164,67

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 321 721,33

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	3 781 886,00	3 781 886,00
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	803 910,26	1 283 993,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	325 250,60	544 411,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 96 230,14	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 225 391,00	1 828 404,00
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 007 277,00	5 610 290,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	751 103,00	0,00	735 435,00	735 435,00	735 435,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 435 000,00	0,00	1 515 000,00	1 515 000,00	1 515 000,00
014	Atténuations de produits	307 904,00	0,00	341 400,00	341 400,00	341 400,00
65	Autres charges de gestion courante	579 536,00	0,00	471 307,00	471 307,00	471 307,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 073 543,00	0,00	3 063 142,00	3 063 142,00	3 063 142,00
66	Charges financières	36 871,00	0,00	31 553,00	31 553,00	31 553,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 161 414,00	0,00	3 105 195,00	3 105 195,00	3 105 195,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	178 735,00		534 661,00	534 661,00	534 661,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	133 115,00		142 030,00	142 030,00	142 030,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		311 850,00		676 691,00	676 691,00	676 691,00
TOTAL		3 473 264,00	0,00	3 781 886,00	3 781 886,00	3 781 886,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 781 886,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	43 552,00	0,00	57 051,67	57 051,67	57 051,67
70	Produits services, domaine et ventes div	216 000,00	0,00	207 000,00	207 000,00	207 000,00
73	Impôts et taxes	2 818 369,00	0,00	2 925 692,00	2 925 692,00	2 925 692,00
74	Dotations et participations	377 429,00	0,00	244 339,00	244 339,00	244 339,00
75	Autres produits de gestion courante	15 136,00	0,00	5 089,00	5 089,00	5 089,00
Total des recettes de gestion courante		3 470 486,00	0,00	3 439 171,67	3 439 171,67	3 439 171,67
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 472 986,00	0,00	3 444 171,67	3 444 171,67	3 444 171,67
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	278,00		15 993,00	15 993,00	15 993,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		278,00		15 993,00	15 993,00	15 993,00
TOTAL		3 473 264,00	0,00	3 460 164,67	3 460 164,67	3 460 164,67

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	321 721,33
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 781 886,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	660 698,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 208 612,00	325 250,60	544 599,20	544 599,20	869 849,80
	Total des dépenses d'équipement	3 208 612,00	325 250,60	544 599,20	544 599,20	869 849,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	128 785,00	0,00	193 318,00	193 318,00	193 318,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	49 999,63		50 000,06	50 000,06	50 000,06
	Total des dépenses financières	181 484,63	0,00	243 318,06	243 318,06	243 318,06
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 390 096,63	325 250,60	787 917,26	787 917,26	1 113 167,86
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	278,00		15 993,00	15 993,00	15 993,00
041	Opérations patrimoniales (4)	59 711,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	59 989,00		15 993,00	15 993,00	15 993,00
	TOTAL	3 450 085,63	325 250,60	803 910,26	803 910,26	1 129 160,86

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	96 230,14
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 225 391,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	739 126,60	493 392,04	0,00	0,00	493 392,04
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	1 204 568,10	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 943 694,70	493 392,04	0,00	0,00	493 392,04
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	565 365,25	0,00	507 072,00	507 072,00	507 072,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	408 375,05	0,00	96 230,14	96 230,14	96 230,14
138	Autres subvent° invest. non transf.	200 000,00	51 018,96	0,00	0,00	51 018,96
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	3 999,86	3 999,86	3 999,86
	Total des recettes financières	1 173 740,30	51 018,96	607 302,00	607 302,00	658 320,96
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 117 435,00	544 411,00	607 302,00	607 302,00	1 151 713,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	178 735,00		534 661,00	534 661,00	534 661,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	133 115,00		142 030,00	142 030,00	142 030,00
041	Opérations patrimoniales (4)	59 711,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	371 561,00		676 691,00	676 691,00	676 691,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		3 488 996,00	544 411,00	1 283 993,00	1 283 993,00	1 828 404,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 828 404,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	660 698,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	735 435,00		735 435,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 515 000,00		1 515 000,00
014	Atténuations de produits	341 400,00		341 400,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	471 307,00		471 307,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	31 553,00	0,00	31 553,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	142 030,00	142 030,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		534 661,00	534 661,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 105 195,00	676 691,00	3 781 886,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 781 886,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	993,00	993,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	193 318,00	0,00	193 318,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	869 849,80		869 849,80
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,06		50 000,06
Dépenses d'investissement – Total		1 113 167,86	15 993,00	1 129 160,86

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	96 230,14
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 225 391,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	57 051,67		57 051,67
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	207 000,00		207 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		15 000,00	15 000,00
73	Impôts et taxes	2 925 692,00		2 925 692,00
74	Dotations et participations	244 339,00		244 339,00
75	Autres produits de gestion courante	5 089,00	0,00	5 089,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	993,00	5 993,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 444 171,67	15 993,00	3 460 164,67

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	321 721,33
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 781 886,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	507 072,00	0,00	507 072,00
13	Subventions d'investissement	544 411,00	0,00	544 411,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		142 030,00	142 030,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		534 661,00	534 661,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 999,86		3 999,86
Recettes d'investissement – Total		1 055 482,86	676 691,00	1 732 173,86

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	96 230,14
-----------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 828 404,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	751 103,00	735 435,00	735 435,00
60611	Eau et assainissement	9 000,00	7 500,00	7 500,00
60612	Energie - Electricité	120 000,00	132 000,00	132 000,00
60622	Carburants	9 000,00	8 000,00	8 000,00
60623	Alimentation	134 300,00	135 900,00	135 900,00
60628	Autres fournitures non stockées	150,00	190,00	190,00
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	18 000,00	18 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	14 900,00	20 530,00	20 530,00
60633	Fournitures de voirie	15 000,00	12 000,00	12 000,00
60636	Vêtements de travail	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6064	Fournitures administratives	5 420,00	6 490,00	6 490,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6067	Fournitures scolaires	19 728,00	19 283,00	19 283,00
6068	Autres matières et fournitures	2 430,00	1 850,00	1 850,00
611	Contrats de prestations de services	63 879,00	81 032,00	81 032,00
6135	Locations mobilières	42 320,00	8 000,00	8 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 100,00	2 400,00	2 400,00
61521	Entretien terrains	15 500,00	12 000,00	12 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	40 000,00	40 000,00	40 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	21 000,00	21 000,00	21 000,00
61524	Entretien bois et forêts	6 000,00	6 000,00	6 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6156	Maintenance	82 000,00	65 450,00	65 450,00
6161	Multirisques	11 403,00	11 094,00	11 094,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	2 300,00	2 300,00	2 300,00
6182	Documentation générale et technique	6 954,00	5 300,00	5 300,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 900,00	2 050,00	2 050,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	220,00	220,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	19 500,00	9 000,00	9 000,00
6237	Publications	12 500,00	11 500,00	11 500,00
6256	Missions	1 200,00	1 400,00	1 400,00
6261	Frais d'affranchissement	7 500,00	6 500,00	6 500,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	13 500,00	13 500,00
627	Services bancaires et assimilés	600,00	690,00	690,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 891,00	4 533,00	4 533,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	9 940,00	20 000,00	20 000,00
6288	Autres services extérieurs	1 155,00	3 000,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	3 200,00	3 600,00	3 600,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 833,00	3 623,00	3 623,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 435 000,00	1 515 000,00	1 515 000,00
6331	Versement mobilité	4 344,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 277,00	4 850,00	4 850,00
6333	Particip. employeurs format* prof. cont.	2 500,00	5 800,00	5 800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	17 748,00	19 500,00	19 500,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 626,00	3 250,00	3 250,00
64111	Rémunération principale titulaires	633 523,00	701 426,00	701 426,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	15 674,00	19 824,13	19 824,13
64118	Autres indemnités titulaires	115 957,00	149 766,17	149 766,17
64131	Rémunérations non tit.	163 605,00	151 519,17	151 519,17
64138	Autres indemnités non tit.	41 709,00	16 681,70	16 681,70
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	172 735,00	169 231,83	169 231,83
6453	Cotisations aux caisses de retraites	196 725,00	212 972,00	212 972,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 475,00	10 063,00	10 063,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	9 116,00	9 116,00	9 116,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 640,00	4 000,00	4 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6488	Autres charges	4 346,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	307 904,00	341 400,00	341 400,00
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	95 904,00	130 400,28	130 400,28
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	212 000,00	210 999,72	210 999,72
65	Autres charges de gestion courante	579 536,00	471 307,00	471 307,00
6531	Indemnités	81 678,00	99 100,00	99 100,00
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	3 430,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	5 892,00	0,00	0,00
6535	Formation	1 850,00	4 955,00	4 955,00
6553	Service d'incendie	71 880,00	72 635,00	72 635,00
65548	Autres contributions	64 382,00	54 044,00	54 044,00
6558	Autres contributions obligatoires	21 000,00	500,00	500,00
657362	Subv. fonct. CCAS	9 000,00	10 000,00	10 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	318 424,00	227 573,00	227 573,00
65888	Autres	1 000,00	1 500,00	1 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		3 073 543,00	3 063 142,00	3 063 142,00
66	Charges financières (b)	36 871,00	31 553,00	31 553,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	31 778,53	30 323,64	30 323,64
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 407,53	1 209,36	1 209,36
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	6 000,00	20,00	20,00
6688	Autres	1 500,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	500,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	50 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		3 161 414,00	3 105 195,00	3 105 195,00
023	Virement à la section d'investissement	178 735,00	534 661,00	534 661,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	133 115,00	142 030,00	142 030,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	133 115,00	142 030,00	142 030,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		311 850,00	676 691,00	676 691,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		311 850,00	676 691,00	676 691,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 473 264,00	3 781 886,00	3 781 886,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 781 886,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	6 967,09
Montant des ICNE de l'exercice N-1	5 757,73
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 209,36

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	43 552,00	57 051,67	57 051,67
6419	Remboursements rémunérations personnel	32 152,00	57 051,67	57 051,67
6479	Rembours sur autres charges sociales	11 400,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	216 000,00	207 000,00	207 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	600,00	600,00	600,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 400,00	1 400,00	1 400,00
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	0,00	1 000,00	1 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	6 000,00	4 000,00	4 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	208 000,00	200 000,00	200 000,00
73	Impôts et taxes	2 818 369,00	2 925 692,00	2 925 692,00
73111	Impôts directs locaux	1 556 381,00	1 644 517,00	1 644 517,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 500,00	1 500,00	1 500,00
73211	Attribution de compensation	495 981,00	453 000,00	453 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	485 008,00	517 176,00	517 176,00
73221	FNGIR	36 031,00	36 031,00	36 031,00
7336	Droits de place	3 500,00	3 500,00	3 500,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	9 468,00	9 468,00	9 468,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	500,00	500,00	500,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	130 000,00	160 000,00	160 000,00
74	Dotations et participations	377 429,00	244 339,00	244 339,00
7411	Dotation forfaitaire	119 578,00	92 770,00	92 770,00
74121	Dotation de solidarité rurale	51 000,00	50 825,00	50 825,00
744	FCTVA	6 654,00	7 688,00	7 688,00
74718	Autres participations Etat	300,00	500,00	500,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	17 097,00	16 150,00	16 150,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	4 300,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 500,00	3 749,00	3 749,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	25 000,00	28 781,00	28 781,00
7488	Autres attributions et participations	150 000,00	43 876,00	43 876,00
75	Autres produits de gestion courante	15 136,00	5 089,00	5 089,00
752	Revenus des immeubles	13 928,00	5 089,00	5 089,00
75814	Redevances sur l'énergie hydraulique	598,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	610,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		3 470 486,00	3 439 171,67	3 439 171,67
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 500,00	5 000,00	5 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 500,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 472 986,00	3 444 171,67	3 444 171,67
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	278,00	15 993,00	15 993,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	15 000,00	15 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	278,00	993,00	993,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		278,00	15 993,00	15 993,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 473 264,00	3 460 164,67	3 460 164,67

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	321 721,33
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 781 886,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--------------------------------	------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
119	Opération d'équipement n° 119 (5)	8 109,80	10 800,00	10 800,00
152	Opération d'équipement n° 152 (5)	49 500,00	0,00	0,00
155	Opération d'équipement n° 155 (5)	0,00	60 000,00	60 000,00
156	Opération d'équipement n° 156 (5)	40 000,00	0,00	0,00
158	Opération d'équipement n° 158 (5)	2 612 928,40	0,00	0,00
160	Opération d'équipement n° 160 (5)	13 404,00	0,00	0,00
162	Opération d'équipement n° 162 (5)	7 540,80	0,00	0,00
163	Opération d'équipement n° 163 (5)	176 647,00	0,00	0,00
164	Opération d'équipement n° 164 (5)	31 640,00	0,00	0,00
165	Opération d'équipement n° 165 (5)	20 000,00	0,00	0,00
166	Opération d'équipement n° 166 (5)	86 540,00	0,00	0,00
167	Opération d'équipement n° 167 (5)	42 302,00	0,00	0,00
168	Opération d'équipement n° 168 (5)	120 000,00	0,00	0,00
169	Opération d'équipement n° 169 (5)	0,00	166 479,20	166 479,20
170	Opération d'équipement n° 170 (5)	0,00	234 720,00	234 720,00
171	Opération d'équipement n° 171 (5)	0,00	72 600,00	72 600,00
Total des dépenses d'équipement		3 208 612,00	544 599,20	544 599,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	128 785,00	193 318,00	193 318,00
1641	Emprunts en euros	128 785,00	193 318,00	193 318,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	2 700,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	2 700,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	49 999,63	50 000,06	50 000,06
Total des dépenses financières		181 484,63	243 318,06	243 318,06
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 390 096,63	787 917,26	787 917,26
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	278,00	15 993,00	15 993,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	278,00	993,00	993,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	0,00	714,00	714,00
13932	Sub. transf cpte résult. Amendes police	278,00	279,00	279,00
	Charges transférées (9)	0,00	15 000,00	15 000,00
21311	Hôtel de ville	0,00	1 000,00	1 000,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	5 500,00	5 500,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	8 500,00	8 500,00
041	Opérations patrimoniales (10)	59 711,00	0,00	0,00
2313	Constructions	59 711,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		59 989,00	15 993,00	15 993,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 450 085,63	803 910,26	803 910,26

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	325 250,60
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	96 230,14
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 225 391,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	739 126,60	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	25 000,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	94 729,60	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	619 397,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 204 568,10	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 204 568,10	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 943 694,70	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	973 740,30	603 302,14	603 302,14
10222	FCTVA	477 243,25	437 000,00	437 000,00
10226	Taxe d'aménagement	88 122,00	70 072,00	70 072,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	408 375,05	96 230,14	96 230,14
138	Autres subvent° invest. non transf.	200 000,00	0,00	0,00
1382	Subv non transf Régions	200 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	3 999,86	3 999,86
Total des recettes financières		1 173 740,30	607 302,00	607 302,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 117 435,00	607 302,00	607 302,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	178 735,00	534 661,00	534 661,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	133 115,00	142 030,00	142 030,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	6 605,67	6 910,50	6 910,50
28031	Frais d'études	2 670,40	1 590,40	1 590,40
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 815,03	2 654,70	2 654,70
28051	Concessions et droits similaires	1 400,00	1 124,00	1 124,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	472,64	775,50	775,50
28128	Autres aménagements de terrains	4 106,34	4 106,50	4 106,50
281316	Equipements de cimetière	36,30	36,50	36,50
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	1 313,50	1 313,50
281571	Matériel roulant	13 119,28	13 041,20	13 041,20
281578	Autre matériel et outillage de voirie	12 718,64	10 687,90	10 687,90
28158	Autres installat°, matériel et outillage	50 652,24	59 258,00	59 258,00
28182	Matériel de transport	2 625,76	2 625,80	2 625,80
28183	Matériel de bureau et informatique	20 030,48	19 186,80	19 186,80
28184	Mobilier	6 416,01	9 460,30	9 460,30
28188	Autres immo. corporelles	9 446,21	9 258,40	9 258,40
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		311 850,00	676 691,00	676 691,00
041	Opérations patrimoniales (9)	59 711,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	59 711,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		371 561,00	676 691,00	676 691,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 488 996,00	1 283 993,00	1 283 993,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	544 411,00
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 828 404,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 119 (1)
LIBELLE : Revision du Plan Local d'Urbanisme

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		65 199,24	a 5 059,25	10 800,00	b 10 800,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	65 199,24	5 059,25	10 800,00	10 800,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	65 199,24	5 059,25	10 800,00	10 800,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 859,25
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 152 (1)
LIBELLE : Acquisitions foncieres 2017

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		68 184,22	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	68 184,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	67 563,02	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	621,20	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 155 (1)
LIBELLE : AD'AP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	60 000,00	b 60 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-60 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 156 (1)
LIBELLE : Eclairage public mise en conformite

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		138 408,36	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	138 408,36	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	138 408,36	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 158 (1)
LIBELLE : Réaménagement ilot du Sentier (Ecole mat-rest scol-amenag paysager)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 179 059,35	a 113 052,47	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	187 783,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	187 783,17	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 991 276,18	113 052,47	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 925 150,40	113 052,47	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	66 125,78	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 450 966,04	d 0,00
13	Subventions d'investissement	450 966,04	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	27 065,60	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	423 900,44	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	337 913,57
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 160 (1)
LIBELLE : Travaux divers 2018

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		127 336,11	a 13 404,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	127 336,11	13 404,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	44 980,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	26 509,66	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	20 697,67	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	12 205,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	22 942,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	13 404,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-13 404,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 162 (1)
LIBELLE : Acquisitions matériel et mobilier 2019

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		69 163,17	a 892,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 412,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 412,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	66 751,17	892,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 182,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	3 394,33	892,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	8 738,28	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	688,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	39 499,81	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	8 202,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 045,88	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-892,00
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 163 (1)
LIBELLE : Travaux divers 2019

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		184 944,01	a 14 938,59	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	184 944,01	14 938,59	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	102 805,73	8 700,86	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	3 055,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	15 481,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	5 804,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	5 254,02	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	49 875,48	5 652,13	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	168,00	585,60	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-14 938,59
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 164 (1)
LIBELLE : Anneau historique centre bourg

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 360,00	a 31 640,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 360,00	31 640,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 360,00	31 640,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-31 640,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 165 (1)
LIBELLE : Acquisitions Foncières

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 166 (1)
LIBELLE : Acquisitions matériel et mobilier 2020

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		63 756,23	a 9 517,14	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	3 236,40	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	3 236,40	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	63 756,23	6 280,74	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	1 546,01	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	18 240,00	660,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	8 453,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	28 762,69	4 460,74	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 753,65	1 160,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-9 517,14
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 167 (1)
LIBELLE : Travaux divers 2020

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		16 945,91	a 16 747,15	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 945,91	16 747,15	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 051,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	5 962,19	14 733,59	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	4 932,12	2 013,56	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-16 747,15
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 168 (1)
LIBELLE : Construction nouvelle caserne pompiers

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 120 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-120 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 169 (1)
LIBELLE : Acquisitions matériel et mobilier

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	166 479,20	b 166 479,20	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	6 420,00	6 420,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	6 420,00	6 420,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	160 059,20	160 059,20	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	7 200,00	7 200,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	6 780,00	6 780,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	45 600,00	45 600,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	43 400,00	43 400,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	10 800,00	10 800,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 279,20	10 279,20	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-166 479,20
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 170 (1)
LIBELLE : Travaux

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	234 720,00	b 234 720,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	234 720,00	234 720,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	19 200,00	19 200,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	14 160,00	14 160,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	8 400,00	8 400,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	66 360,00	66 360,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	54 000,00	54 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	7 800,00	7 800,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	0,00	19 200,00	19 200,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	9 600,00	9 600,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-234 720,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 171 (1)
LIBELLE : Etudes

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	72 600,00	b 72 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	72 600,00	72 600,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	72 600,00	72 600,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-72 600,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	327 318	178 520	4 999	2 700	131 580	49 200	0	0	0	93 600	0	787 917
- Equipements municipaux (2)		178 520	4 999	2 700	131 580	49 200	0	0	0	93 600	0	544 599
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	327 318											327 318
Dépenses d'ordre	9 493											15 993
Total dépenses de l'exercice	336 811	179 520	4 999	8 200	131 580	49 200	0	0	0	93 600	0	803 910
RAR N-1 et reports	217 122	32 976	0	118 673	13 404	2 014	0	0	0	37 292	0	421 481
Total cumulé dépenses d'investissement	553 933	212 496	4 999	126 873	144 984	51 214	0	0	0	130 892	0	1 225 391

RECETTES

Total recettes de l'exercice	1 283 993	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 283 993
RAR N-1 et reports	0	42 426	0	365 127	0	0	0	0	0	136 858	0	544 411
Total cumulé recettes d'investissement	1 283 993	42 426	0	365 127	0	0	0	0	0	136 858	0	1 828 404

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	1 560 256	1 098 532	45 788	709 370	122 805	80 866	0	12 120	500	151 650	0	3 781 886
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 560 256	1 098 532	45 788	709 370	122 805	80 866	0	12 120	500	151 650	0	3 781 886

RECETTES

Total recettes de l'exercice	3 242 476	5 100	3 500	200 000	7 000	0	0	0	2 089	0	0	3 460 165
RAR N-1 et reports	321 721	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	321 721
Total cumulé recettes de fonctionnement	3 564 197	5 100	3 500	200 000	7 000	0	0	0	2 089	0	0	3 781 886

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		457 703	212 496	4 999	126 873	144 984	51 214	0	0	0	130 892	0	1 129 161
Dépenses réelles		448 210	211 496	4 999	121 373	144 984	51 214	0	0	0	130 892	0	1 113 168
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	193 318	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	193 318
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		204 892	211 496	4 999	121 373	144 984	51 214	0	0	0	130 892	0	869 850
119	Revision du Plan Local d'Urbanisme	0	15 859	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 859
152	Acquisitions foncières 2017	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
155	AD'AP	60 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 000
156	Eclairage public mise en conformité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
158	Réaménag ilot du Sentier (Ecole mat-rest scol-amenag paysager)	0	0	0	113 052	0	0	0	0	0	0	0	113 052
160	Travaux divers 2018	0	0	0	0	13 404	0	0	0	0	0	0	13 404
162	Acquisitions matériel et mobilier 2019	892	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	892
163	Travaux divers 2019	0	9 286	0	0	0	0	0	0	0	5 652	0	14 939
164	Anneau historique centre bourg	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 640	0	31 640
165	Acquisitions Foncières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
166	Acquisitions matériel et mobilier 2020	0	3 896	0	5 621	0	0	0	0	0	0	0	9 517
167	Travaux divers 2020	0	14 734	0	0	0	2 014	0	0	0	0	0	16 747
168	Construction nouvelle caserne pompiers	120 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000

MILLERY - Commune De MILLERY - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
169	Acquisitions matériel et mobilier	0	109 160	4 999	2 700	12 420	0	0	0	0	37 200	0	166 479
170	Travaux	9 600	22 560	0	0	119 160	39 600	0	0	0	43 800	0	234 720
171	Etudes	14 400	36 000	0	0	0	9 600	0	0	0	12 600	0	72 600
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	9 493	1 000	0	5 500	0	0	0	0	0	0	0	15 993
040	Opérat° ordre transfert entre sections	9 493	1 000	0	5 500	0	0	0	0	0	0	0	15 993
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes investissement		1 283 993	42 426	0	365 127	0	0	0	0	0	136 858	0	1 828 404
Recettes réelles		607 302	42 426	0	365 127	0	0	0	0	0	136 858	0	1 151 713
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	603 302	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	603 302
13	Subventions d'investissement	0	42 426	0	365 127	0	0	0	0	0	136 858	0	544 411
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	676 691	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	676 691
021	Virement de la sect° de fonctionnement	534 661	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	534 661
040	Opérat° ordre transfert entre sections	142 030	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	142 030
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 560 256	1 098 532	45 788	709 370	122 805	80 866	0	12 120	500	151 650	0	3 781 886
Dépenses réelles		883 565	1 098 532	45 788	709 370	122 805	80 866	0	12 120	500	151 650	0	3 105 195

MILLERY - Commune De MILLERY - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
011	Charges à caractère général	78 444	144 577	1 110	244 716	46 548	55 770	0	12 120	500	151 650	0	735 435
012	Charges de personnel, frais assimilés	55 916	848 900	44 678	464 154	76 257	25 096	0	0	0	0	0	1 515 000
014	Atténuations de produits	341 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	341 400
022	Dépenses imprévues	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
65	Autres charges de gestion courante	366 252	105 055	0	0	0	0	0	0	0	0	0	471 307
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	31 553	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 553
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	500	0	0	0	0	0	0	0	500
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>676 691</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>676 691</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>534 661</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>534 661</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>142 030</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>142 030</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		3 242 476	5 100	3 500	200 000	7 000	0	0	0	2 089	0	0	3 460 165
Recettes réelles		3 226 483	5 100	3 500	200 000	7 000	0	0	0	2 089	0	0	3 444 172
013	Atténuations de charges	52 552	4 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 052
70	Produits des services, du domaine, vente	2 400	600	0	200 000	4 000	0	0	0	0	0	0	207 000
73	Impôts et taxes	2 922 192	0	3 500	0	0	0	0	0	0	0	0	2 925 692
74	Dotations et participations	244 339	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	244 339
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	3 000	0	0	0	2 089	0	0	5 089
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>15 993</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>15 993</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>15 993</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>15 993</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 510 500,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 510 500,00									
00000177322	CRCAM CE	28/02/2008		15/03/2008	300 000,00	F		4,690	4,694		A	X Echéance constante		A-1
00000177412	CRCAM CE	06/02/2008		15/03/2008	510 500,00	F		4,690	4,694		A	X Echéance constante		A-1
809/814	AGENCE FRANCE LOCALE	28/11/2018		20/09/2019	1 500 000,00	F		1,550	1,559		T	X Echéance constante		A-1
A0120 306 000	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	16/11/2020		10/05/2021	1 200 000,00	F		0,480	0,516		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

MILLERY - Commune De MILLERY - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 510 500,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 739 583,90					193 317,06	30 923,46	0,00	6 967,09
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 739 583,90					193 317,06	30 923,46	0,00	6 967,09
00000177322		0,00	A-1	50 597,85	1,17	F		4,694	24 719,24	2 373,04	0,00	964,23
00000177412		0,00	A-1	86 100,69	1,17	F		4,694	42 063,91	4 038,12	0,00	1 640,78
809/814		0,00	A-1	1 402 885,36	18,42	F		1,559	66 006,42	21 362,30	0,00	633,16
A0120 306 000		0,00	A-1	1 200 000,00	19,33	F		0,516	60 527,49	3 150,00	0,00	3 728,92
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MILLERY - Commune De MILLERY - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		2 739 583,90					193 317,06	30 923,46	0,00	6 967,09

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	2 739 583,90	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 300.00 €	26-03-2009

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agenc amenag batiments install	20	26/03/2009
L	Appareil de nettoyage	10	26/03/2009
L	Autre materiel	10	26/03/2009
L	Autres agenc amenag terrains	30	26/03/2009
L	Camions - autres engins	10	26/03/2009
L	Equipement de cuisine	10	26/03/2009
L	Equipement mobilier urbain	10	26/03/2009
L	Install appareil de chauffage	10	26/03/2009
L	Logiciels	3	26/03/2009
L	Materiel informatique	5	26/03/2009
L	Mobilier et materiel pedgogique et sportif	15	26/03/2009
L	Plantations	20	26/03/2009
L	Voitures	8	26/03/2009
L	2051 Concession et droits similaires	3	26/03/2009
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	20	26/03/2009
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	30	26/03/2009
L	2152 Installations de voirie	10	26/03/2009
L	2182 Matériel de transport	8	26/03/2009
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	26/03/2009
L	Autre materiel outill voirie	8	19/01/2012
L	Autres immobilisations incorporelles	5	19/01/2012
L	Autres install, materiel outill techniques	8	19/01/2012
L	Frais de recherche et developp	5	19/01/2012
L	Frais d'etude non suivis de realisation	5	19/01/2012
L	Frais insertion non suivis de travaux	5	19/01/2012
L	Materiel roulant de voirie	10	19/01/2012
L	2031 Frais d'études	5	19/01/2012
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	19/01/2012
L	2033 Frais d'insertion	5	19/01/2012
L	21571 Matériel roulant - Voirie	10	19/01/2012
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	8	19/01/2012
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	8	19/01/2012

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		244 311,06	244 311,06
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		193 318,00	193 318,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	193 318,00	193 318,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		50 993,06	50 993,06
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	993,00	993,00
020	Dépenses imprévues	50 000,06	50 000,06

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	244 311,06	325 250,60	96 230,14	665 791,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 187 762,86	III 1 187 762,86
Ressources propres externes de l'année (a)		507 072,00	507 072,00
10222	FCTVA	437 000,00	437 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	70 072,00	70 072,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		680 690,86	680 690,86
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	6 910,50	6 910,50
28031	Frais d'études	1 590,40	1 590,40
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 654,70	2 654,70
28051	Concessions et droits similaires	1 124,00	1 124,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	775,50	775,50
28128	Autres aménagements de terrains	4 106,50	4 106,50
281316	Equipements de cimetière	36,50	36,50
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 313,50	1 313,50
281571	Matériel roulant	13 041,20	13 041,20
281578	Autre matériel et outillage de voirie	10 687,90	10 687,90
28158	Autres installat°, matériel et outillage	59 258,00	59 258,00
28182	Matériel de transport	2 625,80	2 625,80
28183	Matériel de bureau et informatique	19 186,80	19 186,80
28184	Mobilier	9 460,30	9 460,30
28188	Autres immo. corporelles	9 258,40	9 258,40
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 999,86	3 999,86
021	Virement de la sect° de fonctionnement	534 661,00	534 661,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 187 762,86	544 411,00	0,00	96 230,14	1 828 404,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 665 791,80

Ressources propres disponibles	IV	1 828 404,00
Solde	V = IV – II (6)	1 162 612,20

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					146 555,50	146 555,50										878,70	2 392,87	
IMMOBILIERE RHONE ALPES HLM	2020	X Echéance constante	26 bis rue du Guicholet - 2 logts vefa	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	42 383,00	42 383,00	59,17	A	F	0,700	F		0,000	-		296,68	570,83	
IMMOBILIERE RHONE ALPES HLM	2020	X Echéance constante	26 bis rue du Guicholet - Vefa 2 logts	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	42 276,00	42 276,00	59,17	A	F	0,700	F		0,000	-		295,93	569,39	
IMMOBILIERE RHONE ALPES HLM	2020	X Echéance constante	26 bis rue du Guicholet Vefa 2logts	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	14 987,00	14 987,00	39,17	A	F	1,100	F		0,000	A-		164,86	300,30	
IMMOBILIERE RHONE ALPES HLM	2020	X Echéance constante	26 bis rue du Guicholet - vefa 2 logts	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	40 409,50	40 409,50	39,17	A	F	0,300	F		0,000	-		121,23	952,35	
IMMOBILIERE RHONE ALPES HLM	2019	C	26 bis rue du Guicholet - 2 logts Vefa	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	6 500,00	6 500,00	38,58	A	F	1,100	F		0,000	-		0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 870 056,50	2 560 076,43										28 596,57	61 810,12	
CITE NOUVELLE HLM	2013	X Echéance constante	Acquisition fonciere en vue acquis en vefa 3 logt les Coutagnieres	CAISSE DES DEPOTS FONDS D EPARGNE	67 000,00	58 880,78	42,42	A	F	1,050	F		0,550	-		323,84	1 217,52	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CITE NOUVELLE HLM	2013	X Echéance constante	Acquisition en vefa 3 logt les coutagnieres	CAISSE DES DEPOTS FONDS D EPARGNE	153 000,00	129 021,46	32,42	A	F		1,050	F		0,550	-		709,62	3 576,37
CITE NOUVELLE HLM	2013	X Echéance constante	Acquisition en vefa de 16 logt les Coutagnieres	CAISSE DES DEPOTS FONDS D EPARGNE	324 500,00	277 330,26	32,42	A	F		1,850	F		1,350	-		3 743,96	6 726,19
CITE NOUVELLE HLM	2013	X Echéance constante	Acquisition fonciere en vue acquis en vefa 16 logt Coutagnieres	CAISSE DES DEPOTS FONDS D EPARGNE	304 000,00	273 435,89	42,42	A	F		1,850	F		1,350	-		3 691,38	4 732,51
ICF SUD EST MEDITERRANEE SA HLM	2011	X Echéance progressive	Construction 6 logt Residence le Faubourg des Lys	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	73 387,50	55 492,58	19,92	A	R		2,350	R		1,350	-		749,15	2 303,29
ICF SUD EST MEDITERRANEE SA HLM	2011	X Echéance progressive	Construction 6 logt residence le faubourg des lys	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	159 924,50	123 288,54	19,92	A	R		2,880	R		1,880	-		2 317,82	4 842,35
ICF SUD EST MEDITERRANEE SA HLM	2011	X Echéance progressive	Construction 7 logt reidence le faubourg des lys	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	336 770,00	269 919,16	24,92	A	R		2,350	R		1,350	-		3 643,91	8 735,13
IMMOBILIERE RHONE ALPES HLM	2020	X Echéance constante	Acquisition en VEFA 6 logt PLAI- les coteaux 14 rue du 8 mai 1945	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	120 461,00	120 461,00	59,42	A	R		0,830	R		0,000	A-1		999,83	1 557,24
IMMOBILIERE RHONE ALPES HLM	2020	X Echéance constante	Acquis en VEFA 11 logt PLUS - Les Coteaux 14 rue du 8 mai 1945 Millery	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	369 387,50	369 387,50	39,42	A	R		1,100	R		0,000	A-1		4 063,26	7 401,46
IMMOBILIERE RHONE ALPES HLM	2020	X Echéance constante	Acquis de 11 logt PLUS- Les coteaux 14 rue du 8 mai 1945 Millery	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	234 690,00	234 690,00	59,42	A	R		0,830	R		0,000	A-1		1 947,93	3 033,92
IMMOBILIERE RHONE ALPES HLM	2020	X Echéance constante	Acquis en VEFA 6 logt PLAI- les coteaux 14 rue du 8 mai 1945 Millery	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	229 689,50	229 689,50	39,42	A	R		0,300	R		0,000	A-1		689,07	5 413,19
RHONE SAONE HABITAT	2013	X Echéance constante	Construction 7 logt Le triangle d'or 1 rue de la haute valois	CAISSE DES DEPOTS FONDS D EPARGNE	210 735,50	182 054,93	32,58	A	R		1,850	R		1,350	-		2 457,74	4 415,44

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
RHONE SAONE HABITAT	2013	X Echéance constante	Constr 2 logt PLS Le triangle d'or rue de la haute valois	CREDIT COOPERATIF	30 443,50	17 564,98	7,67	T	R		2,360	R		2,360	-		396,75	2 019,13
RHONE SAONE HABITAT	2013	X Echéance constante	Construction 2 logt le triangle d'or 1 rue de la haute vallois	CAISSE DES DEPOTS FONDS D EPARGNE	36 602,00	30 865,64	32,58	A	R		1,550	R		0,550	-		169,76	855,57
RHONE SAONE HABITAT	2013	X Echéance constante	Acquis fonciere constr 2 logt le triangle d'or 1rue de la haute valois	CAISSE DES DEPOTS FONDS D EPARGNE	36 901,00	32 429,23	42,58	A	R		1,050	R		0,550	-		178,36	670,57
RHONE SAONE HABITAT	2013	X Echéance constante	Acquisition fonciere const 7 logt le triangle d'or 1 rue de la haute valois	CAISSE DES DEPOTS FONDS D EPARGNE	153 315,00	137 900,72	42,58	A	R		1,850	R		1,350	-		1 861,66	2 386,73
RHONE SAONE HABITAT	2013	X Echéance constante	constr 2 logt PLS le triangle d'or Rue de la haute valois	CREDIT COOPERATIF	29 249,50	17 664,26	7,67	T	F		3,850	F		3,850	-		652,53	1 923,51
TOTAL GENERAL					3 016 612,00	2 706 631,93											29 475,27	64 202,99

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	65 300,79
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	28 377,47
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	224 240,52
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	317 918,78
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 444 171,67

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	9,23
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574	2	Subvention	AMICALE SAPEURS POMPIERS	Association	300,00
6574	15	Subvention	JUDO CLUB DE MILLERY	Association	1 500,00
6574	9	Subvention	ECOLE DE MUSIQUE- MUSIQUE A MILLERY	Association	21 700,00
6574	13	Subvention	TENNIS DE TABLE RHONE GARON	Association	1 500,00
6574	83	Subvention	AMI YOGA	Association	500,00
6574	84	Subvention	TOUS EN ART	Association	500,00
6574	85	Subvention	POTAGERS DU GARON	Association	1 000,00
6574	86	CROIX ROUGE FRANCAISE - UL OUEST LYONNAIS	CROIX ROUGE FRANCAISE - UL OUEST LYONNAIS	Association	500,00
6574	50	Subvention	STE DE CHASSE	Association	300,00
6574	35	Subvention	LIRE ET FAIRE LIRE DANS LE RHONE	Association	400,00
6574	37	Subvention	FIL O BEBES	Association	5 000,00
6574	30	Subvention	ASSOC INTER ACCUEIL PETITE ENFAN	Association	7 100,00
6574	28	Subvention	THALEIAS	Association	1 700,00
6574	24	Subvention	U S M V Union Sportive Millery	Association	8 000,00
6574	32	Subvention	ASSOC MEDECINS DE GARDE DU SUD OUEST LYONNAIS	Association	883,00
6574	51	Subvention	SLB SUD LYONNAIS BASKET	Association	4 500,00
6574	21	Subvention	R A M I	Etablissement de droit public	5 608,00
6574	75	Subvention	MFR ANSE	Autre personne de droit privé	90,00
6574	76	Subvention	APEL ST VINCENT	Association	500,00
6574	77	Subvention	PARENT Sandrine	Personne physique	500,00
6574	55	Subvention	UN MUNDO DE JOGO	Association	300,00
6574	56	Subvention	RESTAURANTS DU COEUR	Association	500,00
6574	6	Subvention	CHAMBRE DES METIERS DU RHONE	Autre personne de droit privé	372,00
6574	45	Subvention	ECOLE VIVANTE	Association	200,00
6574	80	Subvention	CECOF	Association	90,00
6574	81	Subvention	ARTS CAFE - AU GRE DES ENVIES	Association	1 200,00
6574	26	Subvention	PATRIMOINE ET TRADITIONS	Association	400,00
6574	18	Subvention	MILLERY FAMILLES	Association	52 769,00
6574	17	Subvention	MAISON ENFANCE JEUNES CULTURE	Association	36 835,30
6574	41	Subvention	O G E C	Association	53 971,00
6574	5	Subvention	AIDE FAMILIALE A D M R	Association	12 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	2,16	10,16	8,76	0,80	9,56
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,80	0,80
Adjoint administratif	C	1,00	0,80	1,80	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 1ère cl	C	2,00	0,86	2,86	2,86	0,00	2,86
Adjoint administratif ppal 2ème cl	C	2,00	0,50	2,50	1,90	0,00	1,90
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		13,00	3,55	16,55	16,55	0,00	16,55
Adjoint technique	C	4,00	2,69	6,69	6,69	0,00	6,69
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	2,00	0,86	2,86	2,86	0,00	2,86
Agent de Maîtrise Principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maitrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien ppal 1e cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien ppal 2ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	0,00	3,00	1,50	0,00	1,50
Agent Spec ppal 1ere cl ecoles mat	C	2,00	0,00	2,00	0,50	0,00	0,50
Agent Spéc. ppal 2e Clas Ecoles Mat	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spec ppal 1ere cl ecoles mat	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spec ppal 2e cl ecoles mat	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,50	1,50	1,50	0,00	1,50
Adjoint du patrimoine	C	1,00	0,50	1,50	1,50	0,00	1,50
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	6,09	7,09	4,22	2,87	7,09
Adjoint d'animation	C	0,00	6,09	6,09	3,22	2,87	6,09
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service PM ppal 1ere cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		27,00	12,30	39,30	33,53	3,67	37,20

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	350	0,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif ppal 2e cl	C	ADM	353	0,00	A	CDD
Agent spéc.ppal 1cl écoles mat	C	S	380	0,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SIGERLY		FAD	154 017,20
SMIRIL		SFP	3 513,00
SDMIS		SFP	72 635,00
SRDC		SFP	440,00
SYSEG		SFP	24 822,62
SMAGGA	01/01/2007	SFP	10 783,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	5 628 455,00	2,35	25,38	93,15	1 428 502,00	97,69
TFPNB	52 315,00	-0,29	65,23	0,00	34 125,00	-0,29
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	5 680 770,00	-58,79			1 462 627,00	-6,02

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 18/03/2021

Présenté par Le Maire (1),

A Millery, le 25/03/2021

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Millery, le 25/03/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BARRAULT Claire	
BOULIEU Anne Marie	
BRET VITTOZ Monique	
BUGNET Jean Marc	
CANAL Roberto	
CASTELLANO Michel	
CHAPUS Josiane	
DELAFOSSÉ Loïc	
DENIS Pascale	
DEVAUX Carole	
FAVETTA Evelyne	
FOURNIER MOTTET Benoît	
GAUFRETEAU Philippe	
GAUQUELIN Françoise	
GERVAIS Annie	
GILLE Martial	
GIRARDOT Clément	
JOUBERT Marie-Josephe	
LAZE Gaëlle	
LE FLEM Céline	
LEVEQUE Guillaume	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

PUYJALINET Eric	
ROGNARD Evelyne	
ROTHERA Céline	
SOLARI Charles	
SOTTET Jean Dominique	
THEVENARD Stéphane	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Millery, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.